

21 juillet 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



SGAMI-EST INDIFFÉRENCE ET MÉPRIS POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES EN CRS

Les heures supplémentaires du 1^{er} trimestre 2014 en CRS auraient du être mises en paiement sur la paie de mai. Constatant un retard de paiement le SNAPATSI avait saisi l'administration centrale. Suite à notre intervention, des instructions ont été données aux SGAMI de mettre en paiement ces heures sur la paie de juillet comme nous vous l'avions annoncé.

L'ensemble des SGAMI a appliqué les instructions de la DRCPN

SAUF UN le SGAMI EST !

Les HS de nos collègues n'ont pas été traitées en temps et en heure car ce n'était pas une priorité...

Elles devraient être versées sur le salaire du mois d'août.

Le SNAPATSI dénonce ce mépris !

Bureau National
01.55.34.33.20

**C'EST ENCORE LES MOINS RÉMUNÉRÉS QUI SONT
PÉNALISÉS, PENDANT QUE CEUX QUI AVAIENT POURTANT
REÇU INSTRUCTION DE LA DRCPN DE RÉGULARISER
SONT TRANQUILLES LES PIEDS DANS L'EAU !**

**TECHNIQUES
& ADMINISTRATIFS**